



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn  
Amt für Umwelt AfU

Route de la Fonderie 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02  
www.fr.ch/sen

## Statistiques 2013 sur la collecte des déchets urbains par les communes fribourgeoises

### Introduction

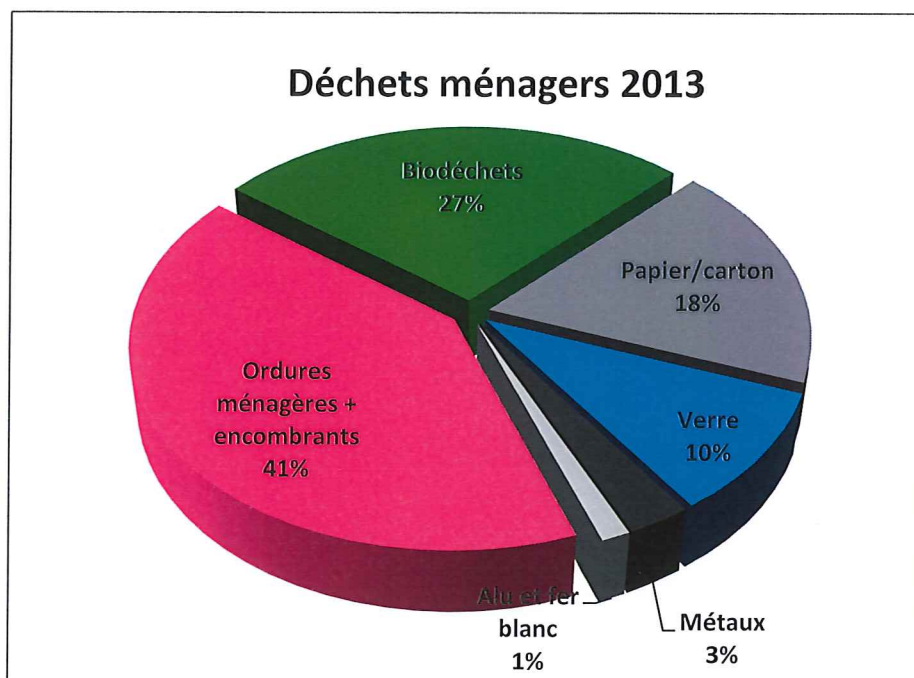
La collecte des déchets urbains incombe selon la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) aux cantons qui ont délégués cette tâche aux communes. Dès l'introduction de la Loi cantonale du 13 novembre 1996 sur la gestion des déchets, les communes ont eu l'obligation d'introduire une taxe proportionnelle (taxe du pollueur-payeur) pour financer en partie l'élimination des déchets urbains. Cette taxe a eu une influence directe sur le contenu de nos poubelles et sur l'effort de tri. Dans le canton de Fribourg comme sur tout le territoire suisse, cela s'est traduit par une proportion toujours plus grande de déchets triés collectés au dépend des déchets non triés dédiés à l'incinération.

Le service de l'environnement du canton de Fribourg (SEn) récolte auprès des communes les statistiques sur la collecte de ces déchets urbains. Pour l'année 2013, 158 communes sur 163 ont répondu à notre questionnaire ce qui nous assure une bonne représentativité des résultats. Le présent document vise à donner une vue d'ensemble sur les quantités de déchets urbains collectés, leur répartition et leur évolution au niveau cantonal. Il a été élaboré à l'intention des communes du canton de Fribourg afin qu'elles puissent notamment comparer leur propre statistique à la moyenne cantonale.

*Remarque préliminaire : les résultats donnés ci-dessous sont calculés en tonnes. Or de nombreux déchets, notamment les biodéchets (déchets compostables et méthanisables), sont comptabilisés au volume (m<sup>3</sup>), impliquant que certains poids sont calculés sur la base de taux de conversion arbitraire et non mesurés directement. De plus, il apparaît des différences parfois importantes sur la qualité des données transmises par les communes. En conséquence, il existe une incertitude non négligeable sur les chiffres délivrés dans la présente note, mais qui toutefois n'empêche pas de distinguer clairement les tendances et l'évolution de la gestion des déchets des communes fribourgeoises.*

### 1. Chiffres globaux et répartition par type de déchets

Sur l'année 2013, les communes fribourgeoises ont collecté au total 119'830 tonnes de déchets urbains dans leur ensemble. Les déchets urbains triés représentent la part la plus importante des déchets collectés avec 70'733 tonnes de matériaux, ce qui équivaut à 59 % des déchets collectés par les communes. Les déchets urbains non triés, c'est-à-dire les ordures ménagères et les déchets encombrants, ne représentent quant à eux que 41 % du total avec 49'097 tonnes collectés.



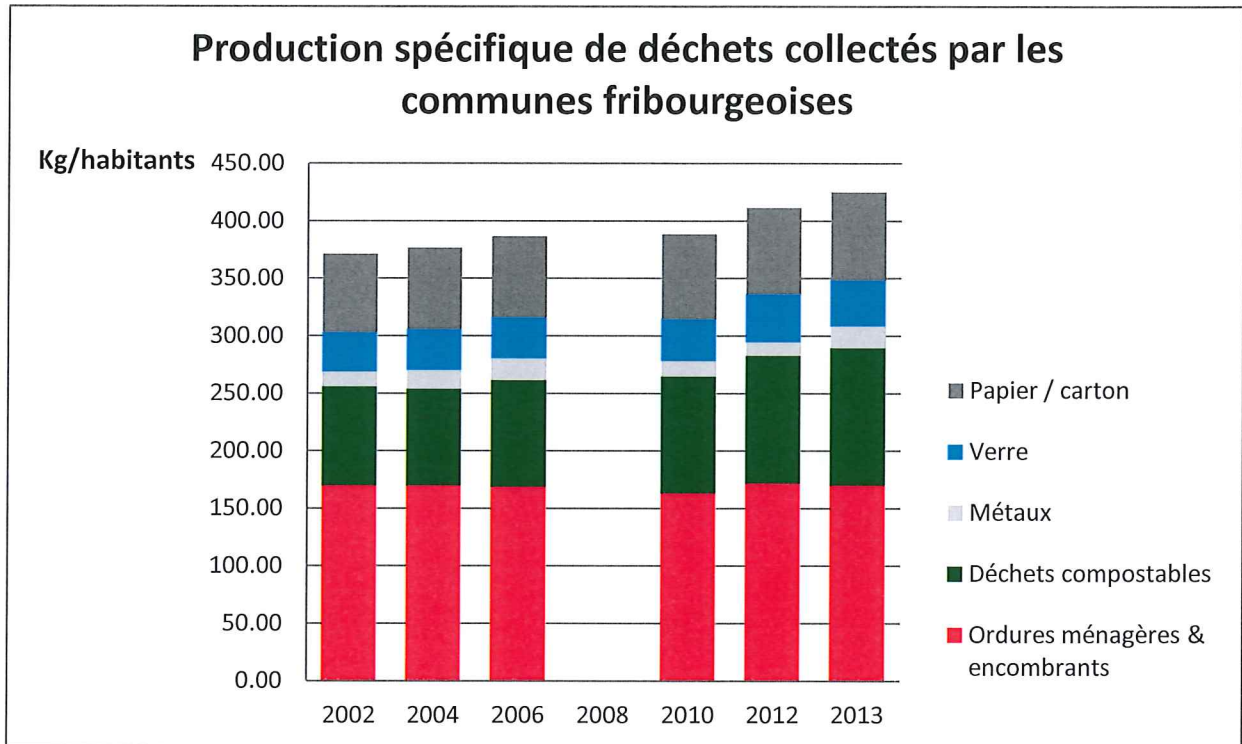
Les déchets urbains triés sont représentés par trois catégories principales: les biodéchets, le papier/carton et le verre. Les métaux ne représentent qu'une petite partie de la collecte. Il est à noter qu'environ 45 % des **déchets urbains triés** qui sont collectés par les communes sont des biodéchets.

## 2. Production par habitant et évolution

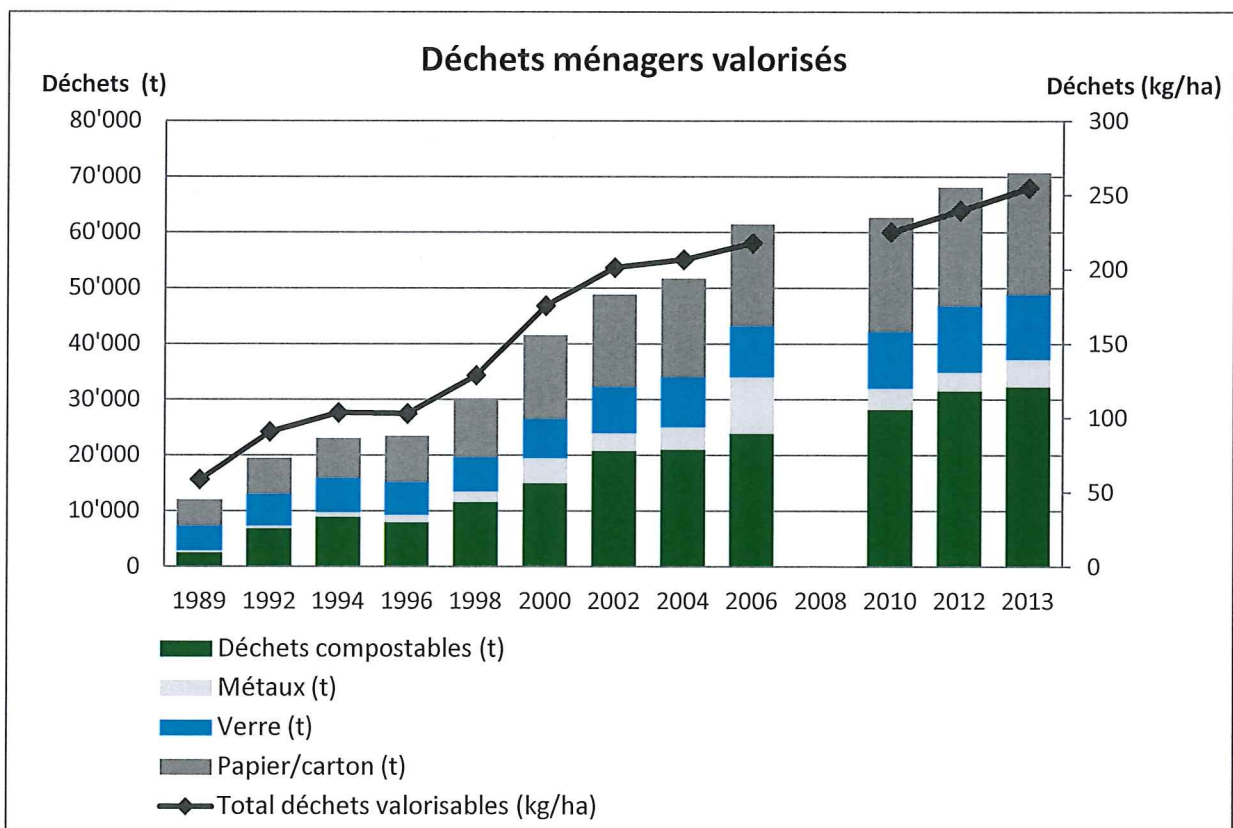
En 2013, un habitant du canton de Fribourg a produit en moyenne 425 kg de déchets urbains au total. Entre 2002 et 2013, la production de déchets urbains par habitant a augmenté d'environ 15 % (soit 54 kg par habitant).

	2002	2004	2006	2010	2012	2013
<b>Total des déchets urbains collectés par les communes en tonnes</b>	90'139	94'318	99'914	108'181	116'870	<b>119'830</b>
<b>Population</b>	242'679	250'377	258'252	278'493	291'395	<b>297'622</b>
<b>Total des déchets urbains collectés par les communes en kg par habitant</b>	371	377	387	388	411	<b>425</b>

Il est à noter que cette augmentation de la production de déchets urbains par habitant a été en grande partie compensée par l'amélioration du tri. Par conséquent, la quantité de déchets urbains triés par habitant éliminés à la SAIDEF est restée stable (voir tableau ci-dessous).



Si la production par habitant de déchets urbains non triés reste stable depuis 2002, ce n'est pas le cas des déchets urbains triés qui sont en constante augmentation. On peut remarquer que la collecte des biodéchets est la principale cause de cette augmentation (environ 30% d'augmentation entre 2002 et 2013).



## Conclusion

Le bilan de la gestion des déchets urbains sur le canton de Fribourg est nuancé. La taxe proportionnelle qui avait pour double objectif d'améliorer l'effort de tri et de faire diminuer la production de déchets urbains par habitant n'arrive pas à atteindre ces deux objectifs. En effet, l'évolution importante de la production de déchets urbains par habitant entre 2002 et 2013 montre que la mise en application de la taxe proportionnelle a un effet sur le tri mais pas ou peu sur les quantités produites. Cette évolution est certainement due en partie à la bonne conjoncture de l'économie suisse et à l'amélioration des infrastructures de collecte ces dernières années (surtout en ce qui concerne les biodéchets).

Par contre, avec un taux de 59 % de déchets urbains triés, on peut considérer les habitants du canton de Fribourg, grâce à la bonne implication des communes qui mettent à disposition les infrastructures de tri nécessaires, comme de bons élèves à l'échelle nationale (50%). Cette tendance demande à être vérifiée durant les prochaines années.

Dans les années à venir, nous nous attendons à une constance de l'augmentation générale de la production de déchets urbains avec une part toujours plus importante de déchets urbains triés par rapport aux déchets urbains non triés. Selon l'analyse de la composition des ordures en 2012 (« Erhebung der Kehrichtzusammensetzung 2012 »), réalisée tous les dix ans par l'OFEV, les poubelles contiennent encore beaucoup trop de matières recyclables. D'après ce rapport, un cinquième des déchets environ seraient des matériaux valorisables. Deux tiers de ces matériaux inutilisés sont des biodéchets, c'est-à-dire des déchets pouvant être compostés ou méthanisés.